

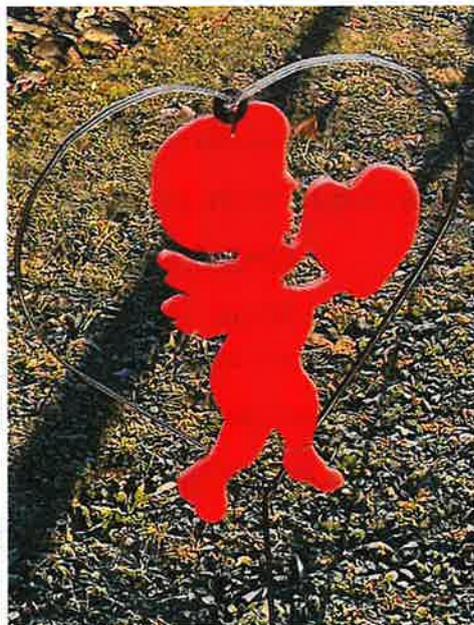


# WERENTZ '

COMMUNE DE WERENTZHOUSE

BULLETIN N° 5—FEVRIER 2023

# LE MAG !



**Un amour de village !**

**MAIRIE** - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : [mairie@werentzhouse.fr](mailto:mairie@werentzhouse.fr)—Site internet : [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Illiwap : s'inscrire sur [https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse\\_68363](https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse_68363)

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h-mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

Décharge du Buchholtz (déchets verts) : de 10 h à 12 h (mars à avril et septembre à novembre : tous les samedis ; décembre à février et mai à août : premier samedi du mois)

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

### CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : [bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr)) -

Les sacs à tri et à biodéchets peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse : veuillez sonner)

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D' EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	M. WELKER Christian M. RAUSER Christian	06.07.11.31.29 06.45.02.09.90	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.72.78	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BLIND Mélanie	06.31.63.28.66	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël et autres manifestations
ASSOC. KLIKA OHNA MASS	M. KEMPF Cédric	S'adresser à la mairie	



# EDITO DU MAIRE

« Ne laisse pas la tristesse du passé ou la crainte de l'avenir te voler le bonheur du présent »

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

😊 🇫🇷 🍷 🍷 Un grand MERCI pour votre présence si nombreuse à l'occasion de la cérémonie des vœux 2023 ! De la convivialité, du plaisir et des échanges, tellement agréables à retrouver ! 🥰

2023 est arrivé avec tout son lot d'incertitudes et d'espoirs. Le climat national et international est tendu mais nous avons fait ensemble, au niveau communal, de belles choses en 2022 et cette nouvelle année s'annonce encore prometteuse. En ce début d'année, je voulais remercier tous les habitants qui, de manière individuelle ou collective, s'engagent pour faire bouger la commune. Vous êtes nombreux à répondre présents, ce qui démontre notre envie d'être ensemble et de partager.

**Collectivement les petites communes seront plus fortes.**

Le monde change et nous devons nous adapter aux nouvelles lois, aux changements climatiques, à la nouvelle façon de consommer ou de nous déplacer. Nous sommes à un moment charnière de notre société. L'état encadre de plus en plus l'urbanisme en voulant limiter strictement l'artificialisation des sols ce qui va engendrer de profondes modifications de nos paysages et la physionomie de nos villages. Continuer de construire, pour développer nos communes, mais en ne grignotant pas sur les terres agricoles et quasi uniquement à l'intérieur de nos communes est une volonté tout à fait louable, voire indispensable pour notre futur. Nous devons anticiper et prévoir ces changements mais sans en connaître pour le moment véritablement les règles de calcul et les modalités, ce qui rend les choses compliquées si nous voulons **garder une qualité de vie et l'âme de la ruralité.**

Votre quotidien, comme celui de notre municipalité, est impacté de façon importante par l'augmentation des coûts de la vie de façon générale et particulièrement de ceux de l'énergie, électricité et gaz. La **sobriété**, maître mot de cette année nous contraint à faire des choix dans nos organisations et dans nos modes de consommation (comme l'extinction partielle de l'éclairage public). Notre territoire, de plus en plus impacté par la sécheresse, nous oblige à être toujours plus vigilants vis-à-vis de notre consommation d'eau. Cette ressource devient un bien précieux et un enjeu majeur pour l'avenir. Anticiper doit être notre ligne de conduite à court et moyen terme, mais sans défaitisme. Des choix stratégiques seront nécessaires, sans toutefois annihiler l'ensemble des projets.

**Restons positifs !**

Nous allons continuer à travailler pour construire au quotidien une commune qui nous rassemble, qui nous rassemble et pour que Werentzhouse soit et reste **une commune où il fait bon vivre :**

- Une commune moderne, bien aménagée, dotée d'équipements destinés à répondre aux besoins de l'ensemble de la population, quel que soit l'âge.
- Une commune coquette, fleurie, engagée dans la voie du développement durable.

Une commune fière de la mise en valeur de son patrimoine bâti et naturel.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, le chantier de la zone de loisirs a débuté. L'aménagement se dessine, l'espace commence à prendre forme, nous permettant de nous projeter...

Malgré le contexte économique difficile, nous allons tout faire pour mener ce projet phare à son terme et faire de ce site un espace de rencontres dédié à la promenade, au sport, à la culture, à la fête où jeunes et moins jeunes pourront se retrouver et partager ensemble leurs passions. Les travaux reprendront dès le printemps.

Nous agissons pour l'instant présent, mais aussi et surtout pour nos successeurs, **nos enfants...**



Nous continuerons à vous proposer des animations, des événements qui nous permettent de nous retrouver tout au long de l'année et qui reflètent la **dynamique** d'une commune toujours en mouvement. Ensemble, travaillons à faire émerger de nouvelles idées...



Les 2 demi-journées **CITOYENNE** ont été une grande réussite : une météo idéale, une forte mobilisation, plusieurs chantiers et de belles réalisations...

Travailler ensemble sur les différents chantiers, dans une ambiance conviviale, offrir ses compétences pour améliorer notre cadre de vie, **c'est juste magnifique !**

Si vous n'avez pas encore participé à l'une d'entre elles, franchissez le pas et **devenez les artisans de la vitalité communale !**

Rendez-vous, le **samedi 14 mai**, pour la prochaine édition.

Et au-delà de tous nos projets et événements, je n'oublie pas le travail, souvent dans l'ombre, parfois ingrat mais constant, essentiel, de nos agents municipaux qui œuvrent au quotidien, au plus proche de vous, pour être à votre service en ces temps de crises. Je les remercie pour leur engagement, leur créativité, leur compétence et leur capacité d'adaptation.

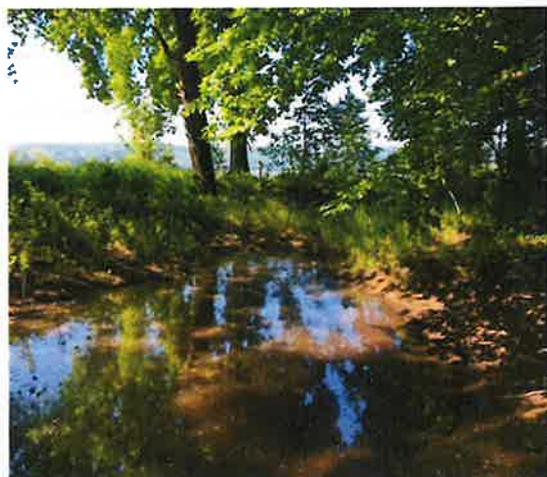
Ensemble, avec **enthousiasme et détermination**, faisons tout notre possible pour faire avancer et vivre notre village et, afin de ne rien manquer de l'actualité de la commune, je vous invite, si ce n'est déjà fait, à télécharger l'**application ILLIWAP** sur votre smartphone.



Vous souhaitant une bonne lecture, je terminai mon propos par une citation de Victor Cherbuliez :

"La nature est un prodigieux dessinateur et un incomparable coloriste. Elle a fait le ciel et ses nuages ; elle a fait la terre, ses rochers, ses arbres, ses fleurs, ses scarabées, ses colibris et ses paons."

Au plaisir de vous rencontrer,  
Eric Gutzwiller, votre Maire.



### Préservation des zones humides

#### Une goutte d'eau suffit pour créer un monde !

« Ce qui manque le plus à nos vies, c'est l'émerveillement. Rencontrer ceux qui s'émerveillent encore, d'un rien, d'un papillon, de la pluie battante, d'un coquelicot, du chant d'un oiseau. Presque rien. Beaucoup. Tant de petites choses, d'humbles petits trésors. Sans ces beaux complices, joueurs éclairants, sans leurs yeux d'enfance précieuse, sans leur sourire hautement solaire, nous ne serions que des vivants de marbre : figés de l'intérieur. » Jacques Dor (2021)

## VOS PHOTOS SAISONNIERES

Voici les photos saisonnières de notre village qui nous ont été envoyées par des habitants. Merci, et n'hésitez pas à nous transmettre vos photos d'hiver et printemps pour le prochain bulletin (avant le 15.06).



Photos prises par Mme Isabelle HOFFER et M. Cédric SEVRAIN



# Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séances des 5 septembre 2022  
21 novembre 2022—30 janvier 2023

La version intégrale est consultable sur le site de la commune ([www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr)) et affichée en mairie

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoints au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, BILGER Christophe, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Séance du 5 septembre 2022 : Mme ANTHONY Audrey (excusée, procuration donnée à Mme LACHAT Claudia) ; Mme KLOPFENSTEIN Nicole (procuration donnée à M. Eric GUTZWILLER) ; Mme MONA Brigitte (procuration donnée à Mme MANGOLD Karine) ; M. THEURILLAT Jonathan (sans procuration) ; M. WOLF Hubert (procuration donnée à M. MATHIOT Denis) ; absents non excusés : M. Grégory IDRIS, M. Julien LAMY

Séance du 21 novembre 2022 : Mme MULLER Sylvie (excusée, procuration à M. WOLF Hubert) ; non excusés : Mme ANTHONY Audrey, M. IDRIS Grégory, M. LAMY Julien ; arrivé au point 3.2.1 : M. LE FAVI Mario

Séance du 30 janvier 2023 : M. LAMY Julien (excusé, procuration donné à Mme ANTHONY Audrey) ; non excusé : M. IDRIS Grégory

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **SUBVENTIONS ACCORDEES**

- GAS (Groupement d'Action Sociale du personnel) : 90 € par agent et par an ; 30 € à l'Association des Amis du mémorial Alsace-Moselle ; Ass. Part'âge Waldighoffen : 100 € ; Amis de Luppach : 100 € ; Fondation du Patrimoine : 75 € ; Conservatoire des sites alsaciens : 35 €.
- demande d'une habitante de notre commune, scolarisée à Carspach, pour le financement d'un voyage humanitaire au Sénégal. Une réponse négative lui sera donnée en vertu de la délibération n° 2.1.1 du 6.10.2014.
- demande de la directrice du RPI en date du 30.11.2022 : des voyages sont prévus pour les enfants du CP au CM2 au mois de mai ; le coût est important et les communes sont sollicitées pour une participation afin d'alléger la part des familles. Le conseil municipal décide de reporter ce point dans l'attente d'une concertation avec les autres communes membres.
- le club vosgien de Ferrette qui va réaliser le balisage de notre sentier de découverte (anneau bleu) et le lien avec le sentier des chênes de Durmenach nous informe des frais qu'il a investis (matériaux 240 € ; régie : 243.11 €). Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accorder une subvention de 600 € (compte FD 6574) au club vosgien de Ferrette. Les crédits seront prélevés sur le compte DF022 -dépenses imprévues.
- Il ne sera pas donné suite aux autres demandes.

## **LOGEMENTS COMMUNAUX**

Suite à la résiliation du contrat de location de l'appartement du 2ème étage de la mairie au 30.09.2022, il est décidé de maintenir le loyer pour un prochain locataire à 500 €, charges en sus. Le bail de location du logement de l'ancienne gare a été résilié au 31.01.2023. Il ne sera pas reloué pour le moment, dans l'attente d'un diagnostic des travaux à réaliser.

## **DELEGATIONS EXERCEES PAR LE MAIRE**

Le maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu des délégations qui lui ont été données par le conseil municipal

- Signature d'un contrat d'assurance pour le nouveau tracteur communal auprès de Groupama, soit 367.38 € pour 2023, révisable.
- Signature d'un contrat d'assurance protection individuelle élus (5 élus par action) - 175 €/an révisables
- Virements de crédits du compte « dépenses imprévues » à des comptes d'investissement (remplacement de robinets thermostatiques pour 800 € TTC et réparation de la fuite d'eau au cimetière pour 6091 € TTC).

## **DIVERS**

- Adhésion à un groupement de commande proposé par la Comcom Sundgau pour le nettoyage annuel des tabourets siphons
- Renouvellement du contrat d'entretien des feux tricolores (Vialis—Colmar ) pour 4 ans pour 1900 € HT/an, révisables.
- Souscription d'une assurance globale informatique auprès de la Ciade pour 140 € annuels (franchise : 150 €).

## **DEMANDES DE SUBVENTION A DEPOSER**

Le maire est autorisé à déposer toutes demandes de subventions auprès de tous organismes pour tous les programmes inscrits au budget primitif 2023 ou approuvés en pré-programmation.

## **PRÊT A TAUX VARIABLE**

La commune rembourse actuellement un prêt contracté auprès du Crédit Mutuel, pour un capital d'origine d'un million d'euros à un taux variable, taux qui augmente régulièrement depuis l'automne. Le conseil municipal, après avoir étudié une proposition de passage à taux fixe, y renonce pour le moment.

## **COMPTABILITE COMMUNALE**

Le conseil municipal décide de passer de la norme M14 à la norme M57, par anticipation au 01.01.2023.

## **PREPROGRAMMATION 2023**

Le conseil municipal examine les propositions de programmes et acquisitions en investissement pour 2023. Hormis les crédits à prévoir pour les chantiers et acquisitions en cours, sont retenus : achat d'un photocopieur pour le secrétariat de la mairie ; acquisition de terrains divers ; mise aux normes de poteaux d'incendie ; crédits pour la journée citoyenne ; acquisition de matériel pour l'atelier communal ; travaux dans les locaux de travail ; mise en leds de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux ; travaux divers sur voirie et bâtiments ; fin de la modernisation du cimetière.

# AFFAIRES DOMANIALES

## ACQUISITION PAR DES RIVERAINS DE PARCELLES COMMUNALES

Le conseil municipal examine deux demandes d'acquisition de fraction de parcelles communales par des riverains ; l'une d'elle est refusée car des réseaux sont enfouis à cet endroit ; concernant la seconde parcelle, la proposition sera faite aux autres riverains si la cession est possible.

## AIRE DE LOISIRS MULTIGENERATIONNELLE

Après consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure de marché public, le maire est autorisé par le conseil municipal à signer le marché de travaux avec l'entreprise ID VERDE sise à Mulhouse. L'option 1 de la tranche ferme n'est pas retenue.

Tranche	Estimatif PRO HT	Offre la plus favorable HT Ets ID VERDE	Exécution
Ferme	170 758	157 341.20	
<i>Option 1</i>	<i>(7 800)</i>	9 387.00	Automne 2022
Tranche opt. 1	132 587	136 097.40	2023
Tranch opt. 2	17 980	15 817.79	2024
TOTAL HT - Inclus option 1	329 125	318 643.39	
TOTAL HT - hors option 1	321 325	309 256.39	

Lors de la séance du 30.01.2023, le conseil municipal a décidé d'inscrire les crédits nécessaires au déblocage des tranches conditionnelles 1 et 2. La commission des finances est chargée d'échelonner le programme. Si nécessaire une ligne de trésorerie sera prévue.

## TRAVAUX DE VOIRIE

La commission des bâtiments/ voirie s'est réunie et a examiné divers points

- des devis ont été demandés pour une signalisation horizontale sur l'ensemble des 4 axes (RD473 et RD9bis) et des cheminements piétons dans la rue de Vasselay, qui est étroite et actuellement dépourvue de trottoirs (entre les lotissements et l'école). La commission est chargée de finaliser le dossier (crédit maximum : 4000 € HT). Le cas échéant, en fonction des prix, une mutualisation via un groupement de commande par la Comcom est possible.
- le devis des ets MATROL pour le colmatage des fissures du trottoir au droit de la propriété du 25 rue de Bâle est accepté pour 1407 € TTC.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Une réflexion a été engagée par le conseil municipal lors de sa dernière séance sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre, la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Résultat du sondage de la population sur illiwap pour une extinction partielle d'éclairage public de 23 h à 5 h : un maximum d'avis positifs. Aussi, sur proposition du maire, il est décidé de prendre cette mesure dans l'ensemble de la commune à partir du samedi 26 novembre.

## GESTION DE LA FORET

### FIXATION DES TARIFS

Le prix du stère de bois d'affouage pour 2023 est fixé à 55 € le stère débardé (de 5 à 10 stères) ; le prix du BIL HT est fixé à 50 € le m3.

### PREVISIONS DE TRAVAUX

Descriptif	Quantité	Unité	Montant estimé HT
<u>Travaux de maintenance</u>	3200	MLI	1040
Entretien du périmètre : parcelles 2r, 5a, 7a			
<u>Travaux sylvicoles</u>			
Cloisonnement d'exploitation : maintenance (parcelles 2r ; 5a)	4	Km	4160
Dégagement de plantation ou semis artificiel (parc. 10a)	0.2	ha	
Intervention en futaie irrégulière (parc. 12r, 7r)	12	ha	
<u>Travaux d'infrastructure</u>	0.10	H	5090
Travaux empierrement de route forestière en terrain naturel (parc 11a)			
<u>Travaux divers</u>			
Abattage d'arbres d'un dia supérieur à 0.30 m ; sécurisation des bois de chauffage		FO	400
TOTAL HT			10690

Le point travaux de maintenance parcellaire sera réalisé par la commission de la forêt ; le point travaux d'infrastructure est reporté.

### RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION PEFC

Accord est donné pour le renouvellement de cette certification pour 5 ans (prix : 92 € pour 5 ans) dont le but est de valoriser les bois de la commune lors des ventes, accéder aux aides publiques en lien avec la forêt, bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt, participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

## AFFAIRES GENERALES

### COMPTE RENDU DES DELEGUES ET COMMISSIONS

- SIGFRA : le maire et M. Mathiot ont reçu deux représentants du SIGFRA le 5.07.2022. Ils souhaitent connaître la position de chaque commune quant à l'avenir du SIGFRA. D'autres compétences sont évoquées par le Président comme la mise en place de réseaux de chaleur, embauche d'un agent qui étudiera la situation des forêts, des mesures à prendre face au réchauffement climatique....)
- PGRI : compte-rendu de la réunion d'information du 27.09.2022 par M. CHONG KEE Sténio. Le recours a peu de chances d'aboutir (deux solutions : soit le bassin de rétention est installé et une zone inconstructible sera définie ; soit le projet est abandonné et le maire est responsable en cas de nouveau sinistre)

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **PROTECTION SOCIALE**

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a signé une convention de participation en matière de protection sociale complémentaire prévoyance—risque « prévoyance » le 25 juillet 2018 avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS (gestionnaire). Elle concerne à ce jour 349 collectivités et 5 585 agents adhérents. Cette convention porte sur les risques incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95 % du revenu de référence et en option une garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie. La commune a adhéré à ce contrat. Le groupement propose une augmentation de 10 % des cotisations, sauf garantie décès (à la charge de l'employé) ou une résiliation au 01.01.2023 (en raison de la progression de l'absentéisme dans la fonction publique territoriale). Chaque agent pourra résilier ou adhérer à l'augmentation.

### **ASSISTANT DE PREVENTION**

La Communauté de Communes Sundgau a décidé, par délibération du 22.09.2022, de proposer une aide aux communes membres, sur la thématique de la prévention des risques professionnels, la rédaction du document unique et la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la prévention des risques sous forme d'un service commun d'aide. Le service commun sera géré par la Communauté de Communes, le personnel embauché à cet effet étant intercommunal et relevant du pouvoir disciplinaire du Président. Le conseil municipal décide d'y adhérer. Les frais de personnel seront à la charge de la commune suivant tarif fixé dans la convention.

### **CONVENTION AVEC LE PETR**

Accord est donné pour la signature d'une convention avec le PETR (Pays du Sundgau) en vue de l'instruction à titre onéreux des autorisations d'urbanisme jusqu'en 2026.

### **MOTION EN FAVEUR DE LA SAUVEGARDE DES BRIGADES VERTES**

Sur proposition du Syndicat Intercommunal des Garde-champêtres intercommunaux, le conseil municipal accepte de signer une motion de soutien aux Brigades Vertes

En résumé : la loi « pour une sécurité globale préservant les libertés » publiée au Journal Officiel le 26 mai 2021 présentait un enjeu majeur et avait pour objectif de renforcer et clarifier les échanges et la coopération des forces de l'ordre sur le territoire national de nature à n'entraîner aucune confusion avec les moyens utilisés par les autres forces de l'ordre. En vertu de cette loi, le statut spécifique des garde-champêtre risque de disparaître et d'être calqué sur celui de la police municipale.

Par ailleurs, les élus souhaitent interpeller les pouvoirs publics sur le statut social des gardes champêtres, qui relève du niveau de rémunération de la catégorie C, alors qu'ils ont vu leurs compétences alignées à la hauteur de celles des inspecteurs de l'Office Français de la Biodiversité.

### **NOMINATION D'UN DELEGUE INCENDIE ET SECOURS**

M. MATHIOT Denis est nommé délégué de la commune

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU**

#### **RAPPORTS 2022**

Les rapport d'activité 2022, rapports sur l'élimination des déchets, eau potable et assainissement 2022 sont examinés par le conseil municipal, sans observations. Ils sont librement consultables sur simple demande au secrétariat.

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES

## Mois de janvier 2023

Le 2 janvier	KUGELIN Janine	75 ans
Le 5 janvier	RUETSCH André	81 ans
Le 6 janvier	PATTY Colette	70 ans
Le 7 janvier	PROBST Jean-Pierre	87 ans
Le 21 janvier	LACHAT Agnès	79 ans
Le 23 janvier	SCHITTLY Madeleine	90 ans
Le 24 janvier	DOPPLER Léa	88 ans
Le 27 janvier	MARY Etienne	74 ans
Le 28 janvier	GELAS Bernadette	75 ans

## Mois de février 2023

Le 15 février	HOFFMANN Marie-Claire	70 ans
Le 16 février	BUCHI Peter	72 ans
Le 23 février	DE JESUS Adriano	72 ans
Le 24 février	MULLER Pierre	90 ans
Le 27 février	BURGDORFER Hans	83 ans
Le 28 février	BAUMLIN Joseph	85 ans

## Mois de mars 2023

Le 11 mars	DE JESUS Rosa	71 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	83 ans
Le 15 mars	GILGERT Nicole	85 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	74 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	86 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	74 ans

## Mois d'avril 2023

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	74 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	73 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	88 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	86 ans
Le 21 avril	DOMINGUES José	74 ans

## Mois de mai 2023

Le 3 mai	BAUMLIN Marie-Jeanne	82 ans
Le 5 mai	STACKLER Annette	70 ans
Le 11 mai	RUFFNY Thérèse	87 ans
Le 13 mai	DA SILVA Manuel	71 ans

<b>Le 15 mai</b>	<b>FLUHR Joseph</b>	<b>74 ans</b>
<b>Le 16 mai</b>	<b>JELSCH Thérèse</b>	<b>91 ans</b>
<b>Le 18 mai</b>	<b>MULLER Marguerite</b>	<b>91 ans</b>
<b>Le 19 mai</b>	<b>WOLF Lydia</b>	<b>75 ans</b>

### **Mois de juin 2023**

<b>Le 1er juin</b>	<b>MISSLIN Christian</b>	<b>72 ans</b>
<b>Le 7 juin</b>	<b>HOLLER Pierre</b>	<b>82 ans</b>
<b>Le 8 juin</b>	<b>HEINIS Jean-Paul</b>	<b>80 ans</b>
<b>Le 11 juin</b>	<b>SCHMITT Aimé</b>	<b>70 ans</b>
<b>Le 20 juin</b>	<b>GUTZWILLER Marguerite</b>	<b>82 ans</b>

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

## **A NOS AINES, TOUS NOS VOEUX**



⇐ **MULLER Marie-Thérèse**  
95 ans le 18 septembre

### **Et également...**

<b>FREIMANN Balbine</b>	<b>85 ans le 4 septembre</b>
<b>REY Madeleine</b>	<b>85 ans le 10 octobre</b>
<b>MULLER André</b>	<b>95 ans le 2 décembre</b>
<b>SCHITTLY Madeleine</b>	<b>90 ans le 23 janvier</b>

### **TIRS DE JOUR ET DE NUIT**

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2021-62 du 21.9.21, le locataire de la chasse et ses partenaires sont autorisés à tirer les sangliers de jour et de nuit jusqu'au 14.4.2023 (dans le cadre des protections des productions agricoles et pour réduire les effectifs de sangliers)



# L'ETAT CIVIL

## NAISSANCES

**Maé**, né le 17 novembre 2022

Fils de Jérémie GUSSY et de Floriane EHKIRCH

*Toutes nos félicitations aux heureux parents !*



## MARIAGES

**KHALDOUN Radji et KLOPFENSTEIN Céline**

Se sont dit oui devant Nicole KLOPFENSTEIN, Conseillère Municipale déléguée, le 24 septembre

**MEYER Kevin et NAEGELEN Laetitia**

Se sont mariés le 12 novembre en mairie de Werentzhouse

**KUENTZ Théophile et LACHAT Elodie**

Ont été mariés par Mme LACHAT Claudia, maman de la mariée le 21 janvier en mairie de Werentzhouse

*Nos vœux de bonheur les accompagnent !*

## DECES

**M. NAEGELEN Antoine** est décédé le 27 août 2022 ; il était âgé de 90 ans

**Mme TINTORI Rosetta** nous a quittés le 7 décembre ; elle était âgée de 92 ans

*Nous présentons nos condoléances à leurs familles .*

*Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.*

## NAISSANCE A L'ETRANGER

Vous envisagez de donner naissance à votre enfant à l'étranger (Suisse principalement) ? Merci de fournir une copie de votre livret de famille ou un acte de naissance de l'enfant à la mairie afin qu'il puisse être inscrit sur le fichier domiciliaire (la mairie n'est pas automatiquement informée)

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française sont tenus de se faire recenser militairement à la mairie de leur domicile, à partir du jour de leur 16 ans jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit. Emporter le livret de famille et votre carte d'identité. Sans cette formalité, pas d'inscription possible aux examens ou permis de conduire.

# CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022

Le jury a sélectionné les familles qui se sont vues remettre  
un bon d'achat de 25 € à faire valoir auprès d'un horticulteur  
Bravo à tous les participants

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. BRAM Urs—Mme UEBERSCHLAG Susanne	19 rue de lilas
M. et Mme CHABOUTE Alain	8 rue du vignoble
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. DREHER Gilbert	7 rue du moulin
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FERRAMENTA DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
M. MORE Philippe	2a rue des lilas
Musée des amoureux	rue de Ferrette
M. et Mme PATTY Jean-Marie	2 grand'rue
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. SANER Pascal—Mme FELZHALB Sandrine	8 rue des anémones
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
Mme WOLF Lydia	4 rue de Fislis



# Concours décors et illuminations de Noël 2022

M. AUER Rémo—Mme URSPRUNG N.	2 rue des roses
M. BRAM Urs— Mme UEBERSCHLAG S.	19 rue des lilas
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme BONNOT Patrice	6 grand'rue
Mme BRENGARTH Joanna—M. COE J.	5 grand'rue
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. GUILLEMINOT David	15 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Joël	3 rue des roses
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
Mme JONNER Nathalie	4 rue du moulin
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. et Mme KUGELIN Maurice	7 rue du vignoble
M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay

**Ils et elles ont été primés(e) et ont reçu une bouteille de champagne. Bravo et merci à tous et toutes d'avoir donné un peu de lumière et de joie en cette période difficile.**

M. MORE Philippe	2a rue des lilas
Mme NIGLIS Huguette	18 grand'rue
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bûrahus
M. et Mme RAUSER Christian	5 rue des chênes
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. SANER Pascal—Mme FELZHALB S.	8 rue des anémones
Mme SCHITTLY Madeleine	25 rue de Bâle
M. et Mme SCHUELLER Rémy	15 rue des chênes
M. et Mme SECULA Christophe	6 rue de Ferrette
M. et Mme SEVRAIN Cédric	7 rue des lilas
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme WALCH Christian	15 rue des lilas
Famille WASTERVAL Daan	7 grand'rue
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue

## **CREATION D'UNE ASSOCIATION POUR L'ENTRETIEN DU VERGER COMMUNAL**

Courant mars sera créée une association chargée de l'entretien, de la valorisation, de la gestion des récoltes et de l'animation du verger communal (situé en bordure du lotissement am Herrenweg, en face du cimetière). Si vous êtes intéressé(e) par le projet (7 membres au minimum pour la création d'une association), merci de vous signaler en mairie. Il n'est pas nécessaire d'être formé à la taille pour participer ; néanmoins une formation sera proposée aux personnes intéressées (sans obligation). Toutes les informations vous seront données ultérieurement.



# Informations mairie

Consultez notre site : [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr) et notre page facebook  
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 621 habitants au 1er janvier 2023

## SIEL BLEU—activités pour les + 55 ans

Les activités proposées précédemment par la commune et Siel Bleu n'auront pas lieu, faute d'inscriptions suffisantes.

## OPERATION « DONNONS UNE SECONDE VIE A NOS TELEPHONES PORTABLES» JUSQU'AU 1ER AVRIL

Recycler vos téléphones mobiles en les déposant au secrétariat de la mairie ! (opération pilotée par Orange)

Que devient votre mobile : les mobiles sont testés et les données personnelles effacées par une entreprise d'insertion. Les mobiles reconditionnés sont vendus au profit d'Emmaüs International et les fonds financent la collecte de déchets de mobiles dans plusieurs pays d'Afrique, faute de filières de traitement locales. Puis les déchets repartent en France par bateau où ils sont recyclés. Les matières polluantes sont traitées et les métaux rares récupérés. Le bénéfice de la revente des métaux revient à Emmaüs International.



## MAITRISER L'ALSACIEN POUR LES JEUNES

Une formation linguistique est accessible gratuitement sur la plateforme Do You Speak Jeun'Est :  
<https://doyouspeakjeunest.fr/fr>

## ANALYSES D'EAU

Les comptes-rendus des analyses d'eau sont consultables sur le site [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr) (rubrique intercom—eau—analyses d'eau). Ils sont également affichés en mairie.

## COTISATIONS ASSOCIATION FONCIERE

Les propriétaires (principalement de terres agricoles) ont reçu en fin d'année, une facture de l'Association Foncière relative à la redevance annuelle à acquitter. Cette redevance sert à la réfection des chemins et à l'entretien des fossés. Nouveauté depuis deux ans : sur la facture figurent les numéros de parcelles des terres soumises. En cas d'anomalie (ex : vente d'une parcelle mais qui figure encore sur votre état, erreur matérielle, etc...), veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.

## OPERATION BRIOCHES 2022

L'APEI de Hirsingue remercie les personnes qui ont versé un don par l'achat d'une brioche ainsi que les fidèles bénévoles qui ont fait du porte à porte. La collecte dans notre commune s'élève à 1131 €

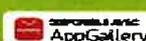
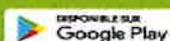
## ILLIWAP (recevez les infos essentielles de la mairie)

**GRATUITE** et **ILLIMITÉE**, accessible rapidement depuis une connexion internet, Illiwap est disponible 24h/24 et 7jrs/7 et téléchargeable sur les smartphones Apple et Android via les bibliothèques de téléchargement.



Suivez l'actualité  
de la **commune**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ



### DERNIERE PARCELLE A VENDRE

La dernière parcelle du lotissement am Herrenweg, d'une surface de 9.23 ares est affichée au prix de 92300 € TTC, entièrement viabilisée, libre d'architecte.

S'adresser au secrétariat de la mairie au 03.89.40.42.34 ou par mail sous [mairie@werentzhouse.fr](mailto:mairie@werentzhouse.fr)

### GRIPPE AVIAIRE

En raison d'une contamination de volaille sur les communes de Village Neuf et Bartenheim, une zone de contrôle de 20 km a été créée. Les professionnels comme les foyers sont tenus de confiner leurs volailles. L'ensemble du public doit éviter les zones humides du fait de la présence de virus dans les fientes et sols souillés. Ne pas toucher un animal mort et prévenir la mairie.

### PROBLEMES DE TRI SACS JAUNES—CARTON/PAPIER/METAUX

Lors des dernières collectes, un certain nombre de sacs jaunes ont été refusés et une étiquette NON CONFORME a été collée dessus par un ambassadeur du tri.

Quelques rappels :

- sacs jaunes : n'y mettre que des emballages, des journaux, des cartons, des emballages métalliques (cannettes, bouteilles de sirop, barquettes alu)...
- Cartons : les plier et les poser ficelés sur le trottoir ; les cartons entiers sont à présent refusés
- Quelques erreurs courantes : les mouchoirs en papier et les serviettes papier usagés sont à mettre dans la poubelle biodéchets et non dans les sacs jaunes ; les blisters de médicaments sont à mettre dans la poubelle noire.
- Si vos sacs sont refusés, merci de les récupérer et les re-trier ; veuillez également sortir vos sacs la veille du jour de collecte (en soirée) afin d'être sûr qu'ils soient emportés
- En cas de neige ou de verglas, il est possible que la collecte soit perturbée ; des informations sont diffusées à ce moment-là sur illiwap (notamment pour indiquer si la collecte est supprimée ou repoussée) ; voir procédure pour vous abonner à Illiwap sur la page précédente.

Que faites-vous de vos déchets ?



### DEPOT DES DECHETS VERTS

Le dépôt des déchets verts est supprimé à la déchetterie de Waldighoffen ; des points de collecte sont accessibles tous les jours entre 7 h et 21 h à Durmenach, Fislis, Linsdorf pour les plus proches (Bouxwiller ouvert uniquement les samedis de 13 h 30 à 17 h). Vous trouverez la liste des points d'apport sur le site de la comcom Sundgau—rubrique vivre et habiter—le tri des déchets—apports volontaires—déchets verts avec leur point GPS.

### PLASTIQUES DURS

Une nouvelle filière « plastiques durs » est disponible à la déchetterie. Vous pouvez y déposer les plastiques épais usagés (arrosoirs, contenant en plastique épais, pots de fleurs.....)

### DEPOSER VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Deux possibilités (un dépôt par mail n'est plus possible en raison de l'existence d'un guichet numérique)

- soit la déposer sous format papier
- Soit la déposer sur le guichet numérique ci-dessous

<https://gnau31.operis.fr/sundgau/gnau/>

### PLUi III et Gersbach —conclusions

La commission d'enquête publique a rendu son rapport et ses conclusions. Le dossier est consultable en mairie pendant un an.

## REAGISSONS !!

Déjections canines, déchets en tout genre sur les trottoirs, caniveaux, espaces verts ou tout autre lieu public, dépôts sauvages, stationnements gênants, nuisances sonores ..... sont autant d'incivilités qui nuisent à la qualité de vie et au bien-vivre ensemble.



### Stop aux crottes !

S'il est bien naturel que nos compagnons à 4 pattes se soulagent, il l'est tout autant que nous, maîtres, préservions la propreté du domaine public en ne laissant aucune trace du délit. Par tout moyen approprié, le propriétaire du chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics ainsi que les espaces des jeux pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

### Stop aux détritits au sol !

Est-ce normal de trouver des déchets sur les trottoirs, caniveaux, chaussées, espaces verts, aire de jeu ou dans tout autre lieu public ? Ayons à l'extérieur le même comportement que chez nous. Faisons usage des poubelles. Veiller à la propreté, nettoyer les trottoirs, les abords de sa propriété est la mission de tous.



### Stop aux dépôts sauvages ! Respectons l'environnement

Toute une filière a été mise en place pour éviter les dépôts sauvages et la pollution inutile ! Connectez-vous à ce site, tout y est indiqué : <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/tri-et-dechets.htm>

Vous pouvez également déposer les déchets verts à l'ancienne décharge (après la rue du vignoble) les samedis de 10 h à 12 h (tous les samedis de mars à avril et de septembre à novembre—le 1er samedi du mois de décembre à février et de mai à août)

### STOP aux élagages approximatifs !

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce que les végétaux ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation, les panneaux et la visibilité en **intersection de voirie**. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'EDF, de France Télécom et d'éclairage public.

### Stop au stationnement gênant !

Il est interdit de stationner sur les trottoirs. Mal se garer représente un danger pour les piétons, enfants en vélo ou en trottinette, les personnes à mobilité réduite et les parents avec poussettes, qui doivent descendre sur la chaussée pour poursuivre leur chemin. Une question de sécurité pour tous, évitez de mettre la vie des autres en DANGER !

### Stop aux nuisances sonores !

Cela concerne les travaux réalisés à l'intérieur de votre maison, mais aussi à l'extérieur (travaux ou entretien des jardins : tonte des pelouses, taille des haies, motoculteur, ...), c'est-à-dire tout ce qui peut représenter une gêne pour votre voisinage. Nous vous rappelons les horaires autorisés pour l'utilisation des engins bruyants de jardinage et de bricolage et nous vous demandons de bien vouloir les respecter.



Activités professionnelles : interruption du bruit entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés (sauf urgence)

Particuliers : les travaux bruyants ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de 8 h à 12 et de 13 h 30 à 20 h à l'exclusion des dimanches et jours fériés.

**Votre implication est indispensable pour conserver votre lieu de vie intact. Nous comptons vraiment sur le civisme de chacun pour éradiquer toutes ces incivilités et vivre dans un village apaisé, dans des rues propres.**

# C'est avec grand plaisir que nous avons pu nous réunir à nouveau pour les fêtes de fin d'année



Apéros de fin d'année, St Nicolas des enfants, Repas du 3ème âge, Vœux du Nouvel An, vous étiez nombreux à répondre présent ! Merci à tous !



# AU FIL DES JOURS



Cérémonie inter-paroissiale du 11 novembre

En novembre, le marché de Noël de l'ACCW

Réveillon du Nouvel An organisé par Sund'go thaï Animations

28 et 29 janvier : marche populaire de l'ACSL ⇨



⇨ JANVIER : cours de taille ouvert à tous au verger communal

11 février : balade aux flambeaux et soirée après-ski





## ACSL (Association Culture, Sport et Loisirs)

Bonjour à toutes et à tous!

Nous espérons que tout le monde a commencé la nouvelle année en pleine forme.

Les 28 et 29 janvier, nous avons enfin pu organiser notre 46ème marche populaire après deux ans de pause. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles. Sans le soutien actif de tous, la réalisation de cet événement ne serait pas possible. Grâce à vous tous, l'événement a été un véritable succès.

C'est avec plaisir que nous vous informons de notre prochaine manifestation

### **Soirée SPACKOWA le samedi 16 septembre 2023**

Nous serions très heureux d'accueillir tous les bénévoles disponibles pour renforcer notre équipe et participer à l'animation de notre village. Toute l'équipe souhaite vous retrouver dans la joie et la bonne humeur !

A bientôt ! **Le Comité de l'ACSL**

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE WERENTZHOUSE

Au nom de l'association et des membres du Comité des Donneurs de Sang, je vous souhaite une très bonne année 2023, pleine de bonheur et de réussite ! Cette année, comme chaque année, nous vous attendons nombreux pour les collectes de sang du secteur et tout particulièrement pour celle de WERENTZHOUSE, le 31 mars 2023 à la salle polyvalente. Pour l'année 2023, les dates de collecte sont

**Le 31 mars à Werentzhouse, le 3 août à Fislis, le 13 octobre à Bouxwiller**

Nous vous attendons nombreux.

De plus, j'ai le plaisir de vous annoncer le retour de notre traditionnel **REPAS CARPES FRITES, LE VENDREDI 7 AVRIL 2023 A PARTIR DE MIDI A LA SALLE POLYVALENTE DE WERENTZHOUSE.**

Les tarifs sont de 18 € pour les adultes, 9 € pour les 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans (Réservations auprès de Claudia LCHAT au 06.60.87.06.51). Nous espérons vous voir nombreux !

Enfin, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres dans notre association, Laura TEIXEIRA et Théophile KUENTZ. Un grand merci à eux.

D'avance je vous remercie pour votre présence aux différents événements cités.

A bientôt !

**Cédric DOMINGUEZ, président des Donneurs  
de Sang de Werentzhouse**

## PORTES OUVERTES AU MOULIN LACHAT LE 25 JUIN 2023

Le moulin de Werentzhouse vous accueille le **dimanche 25 juin 2023** pour venir découvrir ou redécouvrir la puissance hydraulique de sa grande roue à aubes et l'ensemble des mécanismes entraînant meules, blutoir, batteuse, machines et engrenages divers.

C'est dans le cadre de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins que cette journée sera organisée sous le signe de la convivialité, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Les modalités de cette journée seront publiées sur notre page Facebook " Werentzuseri Mehl Mehli " ainsi que dans le journal.



**Au plaisir de vous revoir !**

**Famille LACHAT**



## ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE—VASSELAY

Il n'est pas encore trop tard pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Enfin un peu de mieux, après deux années compliquées par la pandémie de Covid-19 qui a bouleversé nos vies de manière concrète. Reprenons nos activités associatives.

Notre association de jumelage par contre se fatigue un peu avec les années, les membres de Werentzhouse ne rajeunissent pas et la relève n'est pas assurée. C'est une des raisons pour laquelle nous n'organiserons plus notre soirée annuelle du mois de septembre « le Spackoba ».

Par contre, **nous pouvons vous confirmer le voyage à Vasselay pour le week-end de l'Ascension**. C'est avec grand plaisir que nous retrouverons nos correspondants.

Si toutefois cette sortie vous intéresse, vous pouvez me contacter pour avoir de plus amples explications (tél. 06.89.33.70.43).

En attendant, passez du bon temps ensemble, l'association se chargera de vous communiquer le déroulement de ce voyage.

A très bientôt

**Jocelyne Linder, Présidente**

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Balade aux flambeaux	Samedi 11 février de 17 h à 21 h	Commune	Départ salle polyvalente	Balade—petite restauration
Soirée après-ski	Samedi 11 février à partir de 17 h	Ass. Klika ohna Mass	Salle polyvalente	Soirée dansante—tartes flam-bées
Don du sang	Vendredi 31 mars	Amicale des donateurs de sang de Werentzhouse	Salle polyvalente	Don du sang
Repas carpes frites	Vendredi 7 avril à midi	Amicale des donateurs de sang de Werentzhouse	Salle polyvalente	repas
Chasse aux œufs	Lundi 10 avril à 14 h 30	Commune	Forêt	Chasse aux œufs
Journée citoyenne	Samedi 13 mai de 7 h 30 à 13 h	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
Voyage à Vasselay	Jeudi 18 au dimanche 21 mai	Ass. Jumelage Werentzhouse—Vasselay	Vasselay et environs	Rencontre jumelage
Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins	Dimanche 25 juin	Famille LACHAT José 11 rue de Ferrette	Moulin 11 rue de Ferrette	Portes ouvertes
Spackoba	Samedi 16 septembre	ACSL	Salle polyvalente	Diner dansant
Journée citoyenne	Samedi 30 septembre de 7 h 30 à 13 h	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
Déjeuner paroissial	Dimanche 15 octobre à midi	Conseil de Fabrique	Salle polyvalente	Repas dansant
Marché de Noël	Samedi 18 et dimanche 19 novembre	ACCW	Salle polyvalente	Marché de Noël et petite restauration
Fête de la St Nicolas	Vendredi 8 décembre	Commune	Salle polyvalente	Enfants jusqu'à 11 ans
Fête de Noël des aînés	Dimanche 10 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Réveillon du Nouvel An	Dimanche 31 décembre	Sundgo'thai animations	Salle polyvalente	Repas dansant

## NOUVELLE OBLIGATION DE DECLARATION POUR LES PROPRIETAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Les explications avec *Service-Public.fr*.**

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation, propriétaires indivis, usufruitiers, sociétés civiles immobilières (SCI). Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) impérativement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

# INFORMATIONS DIVERSES

## INDEMNITE CARBURANT (100 € par foyer)

Sont concernées les personnes qui utilisent leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Condition : revenu fiscal de référence par part inférieur à 14700 € en 2022 (revenus 2021). Le dispositif est ouvert jusqu'au 31.03.2023. Se connecter sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour faire sa demande.

## ASSOCIATION MIEUX VIVRE A ST MORAND

L'association fait appel à de nouveaux bénévoles pour ses activités parmi les aînés de la maison de retraite d'Altkirch.

Contact : [delphine.challa@ghrmsa.fr](mailto:delphine.challa@ghrmsa.fr)—tél : 03.89.08.30.07

## LIGUE CONTRE LE CANCER—PERMANENCE

Ouverture d'une permanence tous les jeudis de 9 h à 12 h 30 au pôle médical—social « les tilleuls » à Altkirch

Contact : Mme Véronique PATAT au 06.80.35.23.37

## EMPLOI ET FORMATION EN Allemagne

Pour votre information, des rencontres ont lieu à la Maison de la Région à Mulhouse—4 avenue du Général Leclerc

Les 29 mars, 31 mai, 25 octobre, 29 novembre de 15 h à 18 h

Contact : [contact@mef-mulhouse.fr](mailto:contact@mef-mulhouse.fr)

## UN NOUVEAU SERVICE POUR PAYER VOS AMENDES

Vous avez reçu une amende à payer dans les départements du Grand Est ? Pour payer ou vous renseigner, un centre de contact des amendes est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h au 03.29.69.69.69.

Mail : [contact-amendes@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:contact-amendes@dgifp.finances.gouv.fr)

## CONTACTER LA MSA ALSACE (régime de protection de la population agricole et de ses ayants-droits)

Pour vos questions de santé, prestations familiales, retraite, cotisations, contactez le 03.89.20.78.68

Prendre rendez-vous et se rendre en agence MSA : contactez le 03.89.20.78.68 ou depuis le site [alsace.msa.fr](https://alsace.msa.fr), la rubrique contact et échanges de « mon espace privé »

Écrire : MSA d'Alsace—9 rue de Guebwiller—CS 20001—68023 COLMAR CEDEX ou la rubrique contact échanges de « mon espace privé » - site [alsace.msa.fr](https://alsace.msa.fr)

Transmettre un document : via adresse mail : [depotdocument@alsace.msa.fr](mailto:depotdocument@alsace.msa.fr)

Contacteur le service Action Sociale : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h ; adhérent actif : 03.88.81.75.17 ; adhérent retraité : 03.88.81.75.53 ou envoyer un mail à [actionsociale@alsace.msa.fr](mailto:actionsociale@alsace.msa.fr)

Contacteur le travailleur social de votre secteur : sur [alsace.msa.fr/accompagnants-sociaux](https://alsace.msa.fr/accompagnants-sociaux) ou appelez le 03.88.81.75.17

## CARITAS ALSACE : une aide de proximité

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2021, les 90 bénévoles du secteur ont aidé 289 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'activité en hausse de Caritas Alsace, c'est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter. Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà aidées sur place. Dans le domaine de l'aide alimentaire, la hausse a été spectaculaire à l'épicerie solidaire de **Ferrette** (+43% en 2021) et à **Dannemarie** (+38%). Les autres équipes de Caritas Alsace du Sundgau (**Altkirch**, **Seppois**, **Hirsingue**, **Illfurth**) sont particulièrement dynamiques, chacune dans son domaine d'activité. Une belle dynamique de réseau est en train de se mettre en place autour du Grenier de la Solidarité d'**Oberdorf-Illtal**.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet [www.caritas-alsace.org](https://www.caritas-alsace.org)

*Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.*